



ILS SE GAVENT, ON EN BAVE... EMPLOIS, SALAIRES, RETRAITES, RÉCUPÉRONS NOTRE DÛ !

Dès le lundi 6 janvier 2025 à 16h49, les PDG du CAC 40 avaient déjà gagné plus que le montant annuel moyen qu'un de leur salarié empochera sur toute l'année !

En quatre ans, entre 2021 et 2024, les groupes du CAC 40 ont engrangé près de 600 milliards d'euros de profits. Cela représente 400 millions d'euros par jour.

Ces bénéfices, accumulés par le travail des salariés, sont généreusement versés à des actionnaires toujours plus voraces : 98,2 milliards d'euros pour la seule année 2024.

Dans le même temps, le gouvernement français, a versé **200 milliards d'euros par an d'aides publiques aux entreprises**, soit 800 milliards d'euros en quatre ans.

Le tout dans un contexte d'inflation cumulée de 14,4 % sur la période 2021-2024.

Autant d'argent donc, qui devrait revenir aux seuls vrais créateurs de richesses, les travailleuses et les travailleurs, notamment par la mise en place immédiate

de l'échelle mobile des salaires qui lierait le salaire à l'évolution du coût de la vie.

Ces augmentations de salaires participeraient au financement du système de retraite.

Augmenter aussi la cotisation dite patronale (1% supplémentaire rapporterait 10 milliards d'euros) et faire contribuer les revenus financiers, permettrait de **garantir la retraite à taux plein dès 37,5 annuités de cotisations et au plus tard à 60 ans !**

Parallèlement, les annonces de licenciements pleuvent dans les entreprises. Et pour celles et ceux qui restent au travail, ils subissent un management toxique et des conditions de travail toujours plus difficiles.

Ce n'est évidemment pas sur le gouvernement qu'il faut compter pour sauver les emplois. **Seules l'interdiction des licenciements, l'expropriation des capitalistes et la reprise en mains de l'outil de travail par les travailleurs eux-mêmes préserveront ces emplois.**



Le 5 juin prochain, il nous faut reprendre le chemin de la lutte !

Pour nos emplois, pour nos salaires, pour nos retraites ► MOBILISONS-NOUS PAR LA GRÈVE DANS TOUTES LES ENTREPRISES !

Arrêts de travail jeudi 5 juin et dimanche 8
(dès mercredi 4 juin pour l'équipe C)

Manifestation - 10h - Place du 1^{er} mai

La CGT Michelin maintient son appel à la grève illimité